



RAPPORT DE VISITE DE VÉRIFICATION PÉRIODIQUE DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Usager

MENDUS-EDWARDS David

Adresse de l'installation : Las Descargues - TERROU

Parcelle(s) de l'habitation : AK0036

Parcelle(s) de l'installation : AK0036

Propriétaire :

M. David MENDUS-EDWARDS
MAYLANDS, BROADWOOD KELLY,
WINKLEIGH, DEVON, EX19 8ED
ROYAUME-UNI

Rapport établi suite à une intervention effectuée par le Service Public d'Assainissement Non Collectif en application des arrêtés du 27 avril 2012. Il rend compte du descriptif de l'installation et de ses conditions de fonctionnement au moment de la visite.

Date de la visite :	02-07-2018
Personne(s) rencontrée(s) :	Le propriétaire
Personnel technique en charge de l'intervention :	Magalie LAFARGUE ZA Despeyroux 46120 LACAPELLE-MARIVAL 05.65.11.08.08. magalie.lafargue@grand-figeac.fr

2. CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Type de résidence :	Principale	<input checked="" type="checkbox"/> Secondaire	Location	Autre:	
Nombre de pièces principales :					6
Capacité d'accueil :			6		équivalents habitants
Nombre d'usagers permanents					2
Nombre d'usager saisonnier :					-
Durée d'occupation :					- mois/an(s)

3. CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Surface du terrain :					26745 m ²
Terrain inondable :				oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
Présence d'une nappe d'eau		oui	<input checked="" type="checkbox"/> non		ne sais pas
Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité ?		oui	<input checked="" type="checkbox"/> non		ne sais pas
Si oui :					
- l'ouvrage est-il déclaré ?				oui	non
- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?				oui	non

4. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION (selon visite et indications des propriétaires)

Nombre d'habitations raccordées à l'installation :	1				
L'ensemble des eaux usées raccordées à l'installation :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> ne sais pas		
Eaux usées et eaux pluviales séparées :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> ne sais pas		
Années de réalisation de l'installation ou tranche d'âge approximative	1990				
	<10ans	10-15ans	15-20ans	20-25ans	>25ans

4.1. Descriptif de l'installation

4.1.1. Descriptif des dispositifs et ouvrages de traitement de la filière

	Prétraitement	Autre ouvrage de prétraitement	Traitement primaire	Autre ouvrage de traitement primaire
Dénomination du dispositif	Bac à graisse		Fosse toutes eaux avec préfiltre	
Nature des eaux usées raccordées à la filière	Eaux ménagères		Eaux vannes	
Existence et accessibilité au dispositif	<input checked="" type="checkbox"/> Accessible <input type="checkbox"/> Non Accessible Pas d'élément probant attestant l'existence	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> ne sais pas	<input checked="" type="checkbox"/> Accessible <input type="checkbox"/> Non Accessible Pas d'élément probant attestant l'existence	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> ne sais pas
Dimensions	Béton de 200 litres		2000 litres en béton avec préfiltre	
Destination des eaux	Rejet des eaux par infiltration dans le sol		Rejet des eaux par infiltration dans le sol	
Remarque / Dysfonctionnement			Absence de matériaux filtrant dans le préfiltre	

	Traitement secondaire	Autre ouvrage
Dénomination du dispositif	Aucun, infiltration dans le sol / sous-sol	
Nature des eaux usées raccordées à la filière	Toutes les eaux prétraitées	
Existence et accessibilité au dispositif	oui partiellement non ne sais pas	oui non ne sais pas
Dimensions		
Remarque / Dysfonctionnement		

Observations/remarques:

L'absence de matériaux filtrants (pouzzolane, filet filtrant ou cassette synthétique) dans le panier du préfiltre de la fosse favorise le colmatage prématuré du système de traitement.

4.1.2. Descriptif du mode d'évacuation des eaux traitées

Par le sol

Evacuation des effluents	Dimensions
par infiltration par irrigation souterraine	

Par rejet vers le milieu hydraulique superficiel

Evacuation des effluents	Commentaire	Propriétaire/gestionnaire

Par rejet dans un puits d'infiltration

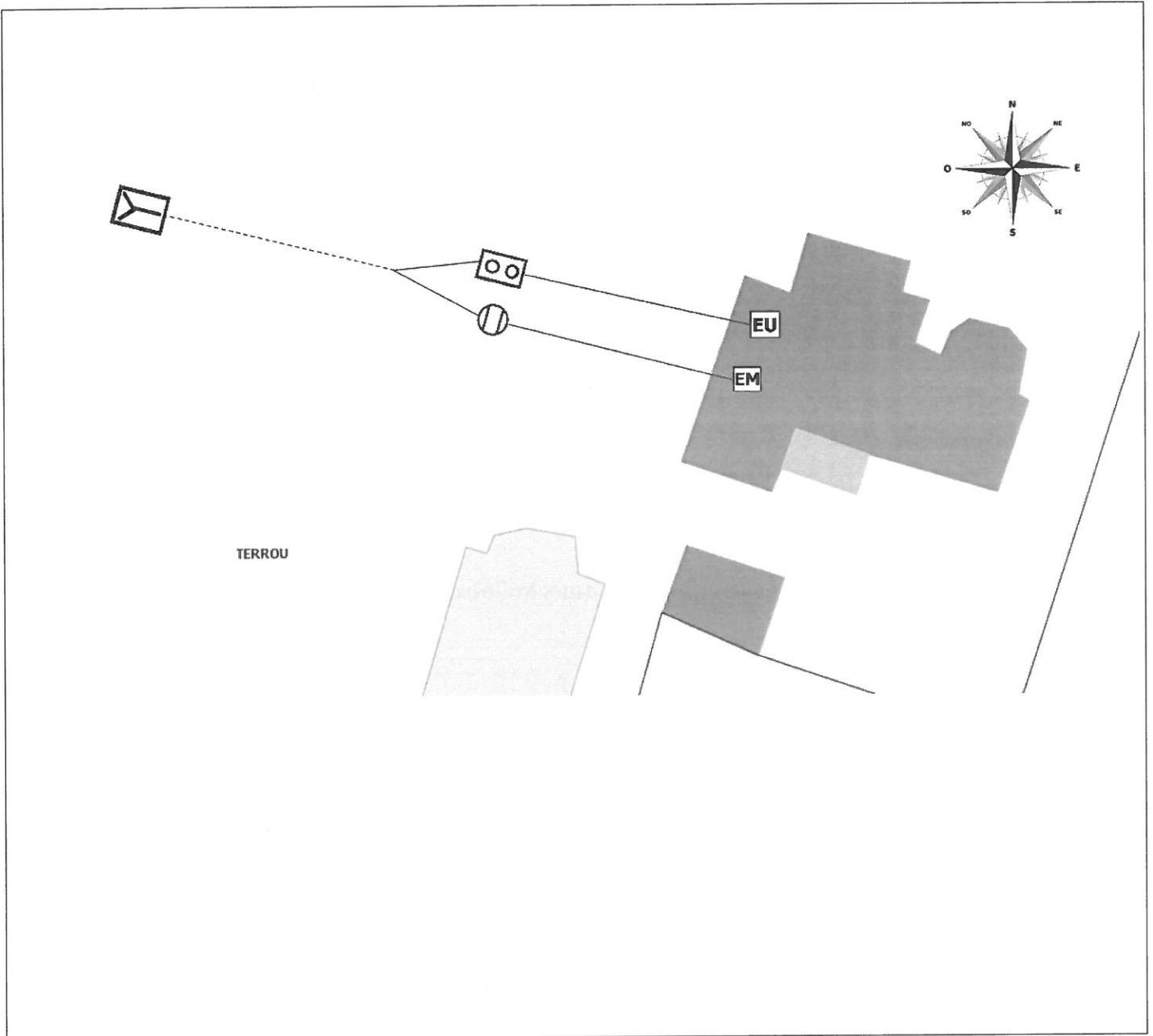
4.2. Suivi de l'entretien

	Prétraitement	Traitement primaire	Traitement secondaire	Autre ouvrage :
Niveau de boues %		20 %		
Date des entretiens	2010	2010		
Fréquence d'entretien				
Justificatifs d'entretien entre deux visites	oui non	oui non	oui non	oui non
Vidanges réalisées par une entreprise agréée	oui non	oui non	oui non	oui non
Dénomination de/des entreprises				
Destination des sous produits évacués				

Conseils d'entretien

Le bac à graisse est légèrement encrassé. Il doit être nettoyé régulièrement tout comme le préfiltre. Le niveau de boue est moyennement élevé dans la fosse. Il est nécessaire de surveiller ce niveau de boue et de faire vidanger l'ouvrage avant que la capacité de stockage maximale soit atteinte (50% de boues sur la hauteur d'eau de la fosse).

4.3. Schéma de l'installation (non contractuel)



LEGENDE				
Eaux EM Eaux ménagères (Salle de bain, cuisine...) CU Cuisine SB0 Salle de Bain LL Lave linge LV Lave vaisselle EV Eaux vannes (WC) EU Eaux usées (EV + EM) EP Eaux pluviales	Prétraitement Bac à graisse Fosse toutes eaux Fosse étanche Fosse septique Décoloir/préfiltre	Traitement Tranchée(s) d'épandage(s) à faible profondeur (1) Tranchée(s) d'épandage(s) à faible profondeur (2) Filtre à sable vertical non drainé Filtre à sable vertical drainé Tranchée d'infiltration Microstation Tertre Lit à massif de zéolite	Rejet Rejet au fossé Rejet au ruisseau Rejet en surface Rejet dans le sol Puisard Rétention (cuve, mare, étang...)	Autre Réseau eaux usées Réseau eaux pluviales Réseau ventilation Regard Puits consommation eau potable Pompe de Relevage Ventilation primaire Ventilation secondaire
<i>Note d'information:</i> Le schéma de l'installation ainsi que les symboles utilisés ne sont pas dessinés à l'échelle réelle, il s'agit d'une représentation schématique				

Évaluation des dangers pour la santé des personnes et/ou des risques pour l'environnement

Critère d'évaluation	Liste des points de contrôle réglementaires (Arrêté interministériel du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'ANC)	Collecte (regards)	Prétraitement Stockage	Traitement primaire	Traitement secondaire clarificateur	Autres dispositifs annexes	Évacuation	Remarques
Défauts de sécurité sanitaire	Implantation de l'ANC à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits destiné à l'alimentation en eau potable							
	Contact direct possible avec les eaux usées non traitées ou prétraitées							
	Ruissellement d'eaux partiellement traitées ou non traitées vers des terrains voisins							
	Eaux usées produites en partie non collectées							
	Prolifération d'insectes aux abords de l'installation dans les zones de lutte contre les moustiques							
	Nuisances olfactives récurrentes							
	Cas des toilettes sèches : règles de stockage non respectées							
Défauts de structure ou de fermeture	Défaut de résistance structurelle du couvercle ou de la cuve (fissures, corrosion, déformation)							
	Couvercle non sécurisé (poids insuffisant ou absence de dispositif de sécurisation)							
Installation incomplète	Collecte partielle des eaux usées ou absence d'un élément constitutif de la filière d'assainissement ou filière non agréée				X			
	Cas des toilettes sèches : absence d'une installation de traitement des eaux ménagères							
Installation significativement sous dimensionnée	Installation non adaptée au flux de pollution à traiter dans un rapport de 1 à 2		X					
Dysfonctionnements majeurs	Évacuation des eaux pluviales vers le dispositif d'ANC							
	Un des éléments ne remplit pas sa mission							
	Conditions d'emploi du dispositif non respectées (filière agréée)							
	Mauvais écoulement des eaux jusqu'aux dispositifs et à travers les dispositifs							
	Si présence d'éléments électromécaniques : dispositif électrique associé défectueux							
	Si dispositif à cultures fixées ou libres : absence d'aération (en phase de fonctionnement du dispositif)							
	Si dispositif avec circulation interne des effluents : absence de recirculation des boues ou de transfert d'effluents (si vérifiable)							
Défauts d'entretien ou une usure de l'un des éléments constitutifs de l'installation	Accessibilité et dégagements des tés ou regard contraignants							
	État des couvercles/bonnettes : présence de corrosion (mauvaise ventilation des ouvrages)							
	Défauts liés à l'usure des dispositifs (fissures, corrosion, microbullage non homogène, présence de bulles de gaz dans le clarificateur, etc.)							
	Tuyaux engorgés, curage non effectué							
	Si dispositif à cultures fixées compactes : pas d'écoulement libre des effluents et stagnation							
	Niveau de boues anormal dans le dispositif (absence totale ou accumulation anormale)							
	Accumulation anormale de graisses et de flottants							
	Cas des filières plantées : absence de faucardage des roseaux, de désherbage, ...							

5. CONCLUSION DU SPANC

Conclusion de l'évaluation au sens de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de contrôle des installations d'assainissement non collectif, et suite à la visite du 02-07-2018, au vue des conditions d'utilisations et d'occupations ainsi que des éléments fournis par le propriétaire :

ABSENCE D'INSTALLATION

Mise en place d'une installation conforme selon la réglementation en vigueur dans les meilleurs délais

INSTALLATION NON CONFORME

- Présentant un/des danger(s) pour la santé des personnes
- Présentant un/des risque(s) avéré(s) de pollution de l'environnement

Travaux nécessaires pour supprimer les risques et/ou les dangers dans un délai de 4 ans :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)

- Installation incomplète
- Installation significativement sous-dimensionnée
- Installation présentant des dysfonctionnements majeurs

Travaux nécessaires pour la mise en conformité de l'installation, à réaliser au plus tard dans un délai de 1 an en cas de vente :

- 1) Traitement primaire incomplet, sous-dimensionné et absence de traitement secondaire :
- 2) Mettre en place une filière d'assainissement complète, conforme aux normes en vigueur

INSTALLATION PRÉSENTANT DES DÉFAUTS D'ENTRETIEN OU UNE USURE DE L'UN DE SES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Recommandations de travaux pour améliorer le fonctionnement :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)

INSTALLATION NE PRÉSENTANT PAS DE DÉFAUT

Prochaine visite prévue selon la périodicité définie dans le règlement de service.

Le technicien du S.P.A.N.C.,



Magalie LAFARGUE



Figeac, le 31 JUL. 2018

P/ Le Président,

Le Vice-président chargé du développement durable et de l'environnement

Fausto ARAQUE

6. NOTIFICATION A LA COMMUNE POUR INFORMATION ET TRANSMISSION AU PETITIONNAIRE

Vu par la commune, transmis au pétitionnaire. TERROU le

Merci de bien vouloir avertir nos services en cas de changement de coordonnées du propriétaire. Si le propriétaire souhaite réaliser des travaux, il devra déposer un dossier de demande d'installation à la mairie de la commune concernée. Afin d'encourager la réhabilitation des installations existantes, toute demande déposée dans un délai de 4ans après le contrôle de bon fonctionnement, bénéficiera d'une tarification particulière (voir délibération). Par ailleurs, une liste des installateurs, des fournisseurs de granulats et des vidangeurs signataires de la charte départementale de l'assainissement non collectif est disponible en mairie ainsi qu'au SPANC.